

AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES

VOUS AVEZ LE BREVET DES COLLÈGE OU UN ÉQUIVALENT ET VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI OFFRANT DE RÉELLES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES ?

Passez notre concours et devenez agent administratif principal des Finances publiques.

EXERCEZ UNE GRANDE VARIÉTÉ DE MÉTIERS

Placé sous l'autorité d'un inspecteur ou contrôleur des Finances publiques, vous pourrez exercer dans des domaines diversifiés :

- Accueil des usagers ;
- Gestion, contrôle et recouvrement d'impôts ;
- Publication et taxation des actes immobiliers ;
- Comptabilité de l'État, des collectivités locales et des établissements publics locaux.

UNE FORMATION ADAPTÉE ET RÉMUNÉRÉE

Après votre réussite au concours, vous bénéficierez d'un stage pratique rémunéré de 21 083 € (rémunération nette minimale* hors Île-de-France) composée :

- d'une formation théorique de 8 mois à dans l'un des établissements de l'École nationale des Finances publiques ;
- d'une formation pratique de 4 mois dans votre direction d'affectation.

RÉMUNÉRATION ET PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

- À compter de votre titularisation, vous percevrez une rémunération nette annuelle minimale* en début de carrière (1^{er} échelon) de 21 894 € pour un poste en Île-de-France et de 21 083 € pour un poste hors Île-de-France.
- De réelles perspectives de carrière : Contrôleur des Finances publiques ; Inspecteur des Finances publiques.

* au 1^{er} juillet 2022 (hors avantages familiaux, remboursement de frais et autres éléments à caractère individuel).

LE CONCOURS

Une épreuve écrite de pré-admissibilité :

- Questionnaire à choix multiples destiné à vérifier les connaissances de base en matière d'orthographe, vocabulaire, grammaire, connaissances générales, calcul, capacités de raisonnement du candidat.

Une épreuve écrite d'admissibilité :

- Résolution de cas pratiques à partir d'un dossier.

Une épreuve orale d'admission :

- Entretien avec un jury sur les motivations et aptitudes du candidat à exercer les fonctions d'agent administratif.

EN SAVOIR PLUS

- Rendez-vous sur le site economie.gouv.fr, rubrique Recrutement, pour nous rejoindre en tant qu'agent administratif principal des Finances publiques.
- Inscription en ligne dès l'ouverture du concours : <https://concours.dgfip.finances.gouv.fr>
- Pour toute question : le Centre des Concours de Lille (CCL) de l'École nationale des Finances publiques (ENFiP) est à votre disposition : ✉ : enfip.ccl@dgfip.finances.gouv.fr
☎ : 08 06 70 49 49 (de 8h30 à 16h30 - Service gratuit + prix d'un appel local)